

Rapport du comité d'évaluation des installations de l'École catholique Immaculée-Conception Val Gagné

Membres du comité

Sylvie Petroski

Agente de supervision

Mario Filion

Gérant des services financiers

Lynn Ouellette

Conseillère scolaire de la région de Val Gagné

Lucie Fortier

Représentante de la paroisse

Éric Fontaine

Directeur de l'École catholique Immaculée-Conception

Jennifer Laferrière

Représentante du conseil d'école de l'École catholique Immaculée-Conception

Père Georges Hakiza Nyarubwa

Représentant de la paroisse

Kimberley Salonen

Administratrice adjointe à la Directrice de l'éducation

Mise en contexte

En 2012-13, 11 élèves fréquentaient l'École catholique Immaculée-Conception à Val Gagné alors que l'école a une capacité d'accueillir 147 élèves ce qui représente un taux d'occupation de 7.5 %.

L'École catholique Sts-Martyrs-Canadiens située à Iroquois Falls est à proximité de la communauté de Val Gagné et est en mesure d'accueillir les élèves de l'École catholique Immaculée-Conception.

Pour ces raisons, le CSCDGR a identifié l'École catholique Immaculée-Conception pour faire l'objet d'une étude de viabilité selon les critères de la politique n° 6101. La baisse d'effectifs de l'école ainsi que les attentes du ministère de l'Éducation de l'Ontario quant à la maximisation des installations scolaires sont les éléments qui ont motivé le choix du conseil scolaire.

Sommaire du processus de l'examen des installations

Le cadre d'évaluation a servi d'outil pour engager les premières discussions. Le comité souhaite que le Conseil clarifie la démarche et le formulaire n° 6006 *Cadre d'évaluation d'une école* afin de faciliter la tâche des comités d'évaluation des installations à venir.

Le comité a rencontré les membres du public selon l'horaire qui suit :

Le 2 octobre 2013	Présentation du processus selon la politique n° 6101 du CSCDGR, comparaison des effectifs et analyse financière.
Le 4 novembre 2013	Présentation de l'analyse financière détaillée et du terrain de l'École catholique Immaculée-Conception.
Le 2 décembre 2013	Présentation d'une ébauche de recommandation
Le 13 janvier 2014	Présentation de l'ébauche du rapport final du comité

Les dates des réunions publiques furent communiquées à l'aide d'annonces dans le journal, dans le bulletin paroissial et par l'envoi de lettres aux parents par l'intermédiaire des élèves. Les comptes rendus des quatre rencontres publiques sont affichés sur le site Web du conseil scolaire.

Les membres de la communauté qui ont assisté aux réunions publiques ont démontré une bonne compréhension de la problématique liée à la baisse d'effectifs et de l'impact qui en résulte. Les membres de la communauté ont partagé, tout au long du processus, leurs préoccupations, leurs suggestions et leurs questions. Le comité d'examen des installations s'est doté d'un mécanisme afin de répondre aux questions qui ont été soulevées.

Le comité note deux éléments qui sont ressortis pendant les réunions publiques :

- Le terrain de balle appartenant à un organisme à but non lucratif est situé sur le terrain de l'école.
- Il n'y a pas de structure de jeux dans la communauté de Val Gagné autre que celle à l'École catholique Immaculée-Conception.

La communauté désire que le terrain de balle ainsi que la structure de jeux soit accessible à la communauté advenant que le conseil scolaire procède à la fermeture officielle de l'École catholique Immaculée-Conception et la vente du bâtiment.

Recommandations du comité d'évaluation des installations

Le comité propose les recommandations suivantes :

1. Que le conseil approuve la fermeture officielle de l'École catholique Immaculée-Conception à Val Gagné à compter du mois de septembre 2014, et ce, à la suite de l'étude de viabilité.
2. Que le conseil étudie la possibilité de faire diviser le terrain afin que le terrain de balle demeure accessible à la communauté.
3. Que le conseil étudie la possibilité de déplacer la structure de jeux afin qu'elle demeure accessible à la communauté.